

Présentation

*Farid BENRAMDANE**

*Brahim ATOUI***

Cet ouvrage collectif se veut un essai de description d'abord, d'analyse après, de l'usage des noms propres (ou onomastique) en Algérie: des noms de lieux (ou toponymes) avec toutes les catégories qu'ils impliquent: noms de cours d'eau (ou hydronymes), de montagnes ou relief (oronymes), de tribus (ou ethnonymes - ethniques), d'espaces sacrés et mystiques (hagionymes), etc. ; des noms de personnes : patronymes (ou noms de familles), prénoms, surnoms, sobriquets, etc. Les usages onomastiques peuvent être déclinés, en Algérie, tels qu'ils se présentent sous leurs formes actuelles : changement de noms de lieux existants, création de nouveaux noms, survivance des toponymes de souche française coloniale, émergence de noms parallèles, création spontanée populaire de noms, concurrence des noms pour les nouveaux espaces (noms officiels / noms officieux), algérianisation des anciens noms français, disparition des prénoms traditionnels, apparition de nouvelles formes prénominales composées avec des bases à caractère religieux, redéploiement de l'anthroponymie berbère ancienne, multiplicité des écritures pour un même nom, transcription ou translittération, normalisation toponymique dans le cadre de la mondialisation, etc. Les noms propres peuvent être, également, saisis dans leurs profondeurs historiques, comme nous le faisons, en partie pour cet ouvrage: formation de l'état civil (1882), inscription toponymique sur les documents cartographiques à partir du XIX^e siècle, débuts de la toponymie arabe dès la fondation de l'état rostémide à Tihert la médiévale, anthroponymie citadine (Constantine) durant la période ottomane, anthroponymie lybico-berbère dans l'antiquité...

Parler des noms propres, c'est ressusciter des rapports historiques, culturels, symboliques, identitaires enfouis et intériorisés dans la mémoire collective. C'est en même temps, attribuer, de manière consciente ou inconsciente, une dimension très socialisée, voire historicisée à un espace et à une population, forgées, du point géographique et événementiel, par de fortes enchaînements historiques d'occupation / libération / réoccupation des lieux et de leurs re/dé/nominations.

La toponymie d'abord, eu égard à sa grande stabilité sémantique et morphologique (un nom de lieu dure, contrairement aux anthroponymes qui subissent des phénomènes de mode), les ethnonymes et les anthroponymes après, vont cristalliser un type de représentation mentale onomastique

* Enseignant, Université de Mostaganem, chef de projet PNR CRASC

** Secrétaire général du CNIG, Chef de projet PNR CRASC

façonnées par la praxis historique et le mode d'intervention langagier: une société à tradition orale, plurilingue et multilingue, du point de vue synchronique et diachronique.

L'accumulation des noms propres se re/déploie sur la ré/émergence d'anciennes dénominations et la mise en circulation de nouvelles, et cela, en fonction des couches historiques et de leurs substrats linguistiques respectifs : libyco-berbère, punique, latin, arabe, espagnol, turc, français, arabe dialectal algérien. Les facteurs historiques, politiques et culturels vont remodeler le paysage onomastique algérien. De manière cyclique, des repositionnements géopolitiques, des remodelages culturels, des résurgences identitaires, en somme de nouvelles représentations du monde vont marquer l'imaginaire onomastique local, c'est-à-dire, sa façon de nommer et de dénommer les êtres et les choses, les invariants et les contingences, les ruptures et les continuités, les fantaisies et les présages. Quelles sont, dès lors, les significations dominantes véhiculées, dans le temps et dans l'espace, par les noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie ? Comment se sont construits historiquement les noms propres de lieux, de tribus et de personnes ? Quelles sont les régularités qui organisent le paysage onomastique algérien ? Quels sont les éléments structurants de l'imaginaire algérien dans la représentation mentale onomastique ? Quelles options porteuses ont déterminé dans le passé les représentations mentales suivies et qu'en est-il aujourd'hui ? Y a-t-il rupture ou continuité des modes de désignation onomastique entre les différentes couches historiques qu'a connues l'espace algérien ?

Dans ce contexte, les noms propres, de lieux, de tribus, de personnes apparaîtront dès lors comme une forme de cristallisation, de sédimentation des réalisations onomastiques primitives des différentes couches historiques, de leur continuité totale, mais aussi de l'assimilation des apports étrangers: rupture ou continuité totale, assimilation ou interpénétration, hybridation ou translation symbolique des pratiques onomastiques ?... Ces dernières sont, rappelons-le, des faits de langue que l'on observera dans leur réalité, leur dynamisme, leur variété.

Sur un plan symbolique, quelles sont les stratégies de production du sens mises en place par la tradition toponymique et anthroponymique, et cela, depuis la nuit des temps ? Sur un plan institutionnel, quelles sont les politiques linguistiques onomastiques élaborées par les pouvoirs publics jusqu'à présent dans la constitution du paysage nominatif et dénommatif national ?

La transcription linguistique arabe ou arabisée, française ou francisée, et bientôt berbère et berbérisée des noms propres en Algérie est-elle exclusivement un problème technique, c'est-à-dire une correspondance entre différents systèmes linguistiques (arabe/berbère/français) ?

Ce marquage à la fois spatial, démographique, linguistique, collectif et/ou individuel, des lieux, des territoires, des peuplements et des personnes est inscrit dans un contexte de contact permanent des langues, en mouvement, mais surtout en interaction: en désaccord avec les noms donnés, en parallèle

avec la tradition onomastique locale, en rupture avec « une filiation établie depuis la plus haute antiquité » (Lacheraf, 1999), les legs nominatifs et dénominatifs, c'est ce qui reste quand les histoires et les langues se neutralisent, quand, parfois, le sémantisme des noms propres échappe aux locuteurs eux-mêmes.

C'est dire que le présent travail s'interroge sur le contenu sémantique de cette masse de vocables en essayant de ressortir les caractéristiques linguistiques, historiques, psychologiques, anthropologiques de cet environnement observé dans les pratiques quotidiennes et anciennes des locuteurs algériens. On insistera sur les phénomènes de synthèse, tant sur un plan sémantique que formel, sur les croisements diachroniques et synchroniques, historiques et linguistiques cristallisés en onomastique, et présents dans le champ de la communication sociale actuelle et ancienne. On tentera d'établir des catégorisations des domaines sémantiques dominants de la toponymie et de l'anthroponymie, en l'occurrence de la patronymie et de ses processus politiques et juridiques mis en place dans le cadre de l'état colonial.

A cet effet, on ne peut examiner les paradigmes onomastiques locaux sans un relevé systématique de ces milliers de vocables qui tissent la dénomination des terres, des territoires, des espaces sacrés, des lieux habités, des groupes et des personnes et aux liens qu'ils ont avec la généalogie, les mythes fondateurs, les déplacements de population, ainsi qu'avec les stratégies de légitimation politique, symbolique, religieuse, identitaire, assorties de toutes sortes de dé/valorisation des lignages et des progénitures, des communautés et des alliances.

Ceci peut expliquer une des dominantes – une approche lexico-sémantique–développée dans les travaux du présent ouvrage. Notre souci est triple: celui de couvrir approximativement les régions d'un pays aussi vaste que l'Algérie (Constantine, Tiaret, Tlemcen, Béjaïa, Alger...), sérier les catégories onomastiques majeures (toponymes, ethnonymes, patronymes, prénoms...), parcourir des couches historiques (berbère, arabe, espagnole, ottomane, française...) et focaliser en même temps sur les éléments structurants anciens et actuels des systèmes toponymiques et anthroponymiques, organisateurs du capital symbolique des noms propres.

Loin de présenter un modèle descriptif ou analytique, les auteurs s'assignent une ambition toute modeste: c'est de rendre compte, pour une fois, dans un seul ouvrage, dans la mesure du possible, de la géographie des noms propres de ce pays, de la diversité de ses formations linguistiques et dialectales, de la nature des enjeux historiques et politiques qui l'ont sous-tendues et des défis qui l'animent ou l'animeront dans un nouveau contexte de mondialisation des réseaux et de leurs dénominations. Tout ceci est précédé, il va de soi, d'une synthèse de tous les éléments ayant trait aux sciences auxiliaires à l'onomastique: histoire générale, géographie, archéologie, histoire des religions, histoire des peuplements, anthropologie, hagiographie, linguistique, botanique, etc. En somme, on a articulé notre démarche autour des aspects suivants:

1/ une description de la nature linguistique de quelques modes de désignations onomastiques: phonétique - phonologique, morpho - syntaxique; 2/ une explication et interprétation linguistiques de formes toponymiques et anthroponymiques recensées à partir d'inventaires systématiques des vocables les plus fréquents; 3/ une détermination des domaines sémantiques dominants dans les pratiques onomastiques avec une définition des modes de représentation mentale caractéristiques du paysage onomastique algérien.

Il serait naïf de croire que la diversité des usages onomastiques n'est tendue par aucune similitude au niveau des représentations mentales et des opérations cognitives individuelles, mais surtout collectives qui pourrait sous-tendre un imaginaire onomastique local. La démarche répertoriale de la nomination et de la dénomination des entités linguistiques n'est présente que pour soutenir un rapport, un processus et un questionnement : « un questionnement sous-jacent caractéristique aujourd'hui des motivations profondes de l'onomastique algérienne, voire maghrébine, et qui peut se résumer par la question Qui suis-je dans le rapport de nomination /dénomination de tel ou tel territoire et/ou sous - territoire déterminé par tel ou tel autre nom ? Questionnement essentiel, au fondement de la relation anthropo-toponymique qui, en Algérie, présente un intérêt particulier et dont bon nombre d'études en font une problématique majeure. » (Cheriguen, 2005).

Les réalisations onomastiques, dans une société à tradition orale, sont au cœur du dispositif identitaire; elles cristallisent des articulations nominatives structurantes de la société et de sa matrice ethnolinguistique multiforme et complexe travaillée par le sujet et par l'histoire, dans des enchaînements violents mais relativement inopérants, pacifiques mais invariants, maintenus ou emportés... Il serait possible, dès lors, d'observer ce thésaurus linguistique et langagier à la lumière des ressorts de type psychologique, sociologique et anthropologique de la nomination et de son rapport à la dis /continuité historique. Comment, face à la disgrâce, le revers, la contrariété et à l'adversité, dans une société à tradition orale, réagit la matrice ethnolinguistique à dominante onomastique? Quelle est la nature des dérèglements et les types de mécanismes mis en place, durant la période coloniale par exemple, par l'entreprise de francisation du paysage linguistique onomastique local et de leurs prolongements dans la gestion du pays, après son indépendance, par l'état national?

Dans ce contexte, la distinction opérée par la dichotomie conceptuelle « nomination / dénomination » (Siblot, 2001) acquiert un mode opératoire productif: elle rend visible, au prix d'une schématisation extrême mais malheureusement réelle et nécessaire, une forme de théâtralité onomastique, tendue et pleine de paradoxes où, du point de vue séquentiel, état initial et état final se ressemblent et se confondent, meurtrier et sanglant, relevant de la nomination et ce qu'elle implique comme troubles sur un plan psychopathologique à l'échelle de l'individu comme de la société, visant, en dernier ressort, le principe de la filiation et le fondement de l'identité. Dans le contexte de désagrégation coloniale décrit dans le présent ouvrage, allant de

l'entreprise de dilution de la cohésion sociale à la perte de l'identité, des modalités discursives et des actualisations onomastiques, relevant aussi bien de la mémoire que du langage, en particulier de l'oralité et de l'écrit, vont se constituer comme les ressources extrêmes d'un affrontement entre deux conceptions systémiques, relevant de deux modes de désignation onomastiques: l'un traditionnel local, l'autre étranger, d'intervention coloniale. La nomination et la dénomination sont liées aux fonctions idéologiques et à la fonctionnalité effective du code écrit dans une société à tradition orale, ainsi qu'à l'inscription historique onomastique de sa charge symbolique dans le marché des échanges socio-linguistiques. La dénomination linguistiquement différente et historiquement différenciée d'une même entité a réalisé une décantation sémantique identitaire et identificatoire, avec des visées communicatives fondamentalement opposées, cristallisée dans la dichotomie écrit/oral: désagrégation du signifiant, dysfonctionnements morphologiques, altérations graphiques, déstructuration /restructuration de la linéarité du signe; néantisation du signifié dans ses propriétés existentielles, taxinomie alphabétique dans la redénomination des groupes humains, neutralisation et infradénomination des paradigmes ethnonymiques (Lacheraf, Benramdane, Atoui, Yermehch)... Toute la collection des sources du dérèglement des modes de transmission identitaire entre les générations, de la négation par rapport à l'origine et à la généalogie ont été convoquées: « Du point de vue linguistique pragmatique, jamais, nous - semble-t- il, un rapport écriture / contrôle de population par le biais de l'onomastique n'a été établi pour donner lieu à une césure brutale avec les modes de nomination traditionnels » (Benramdane, 2005).

C'est dans cet esprit que Brahim Atoui aborde une étude comparative sur la dénomination des rues (odonymie) de la ville d'Alger avant et après 1830, à partir de documents et de matériaux établis en 1832, juste après la prise d'Alger. Il montre que les nouveaux noms interviennent en tant que puissant moyen d'identification et de reconnaissance historique, politique et sociale du nouvel occupant. Auparavant, on ne connaissait la rue que par tradition, et l'attribution des noms se faisait d'une façon spontanée et anonyme par la population, en fonction des caractéristiques physiques, sentimentales, fonctionnelles, etc. D'une façon générale, nous pouvons dire que c'est plutôt les noms tirés soit d'une activité dominante *zankat dar en nabas* « rue de la maison du cuivre » soit du nom du propriétaire *Lakhdar bacha*, soit d'une particularité *djamé makaroun* « mosquée macaron », soit du nom d'un commerce suivi du nom du propriétaire, qui prédominaient.

Dorénavant l'activité toponymique est prise en charge officiellement par l'administration coloniale et va constituer un enjeu politique de première importance. L'espace est approprié linguistiquement et politiquement; il est habillé, désormais, d'une nouvelle terminologie, d'une nouvelle toponymie véhiculant des valeurs et des informations sur des projets socio-économiques, socio-politiques et socio-culturels nouveaux.

La prise en charge de l'attribution des noms et, du coup, de leur changement, n'était pas encore du ressort des autorités politiques. Les rues étaient nommées et non baptisées. C'est l'usage des lieux qui déterminait l'attribution des noms. Si certaines rues, places et autres lieux continuaient d'avoir des noms autochtones, elles porteront, désormais, tous, des génériques français.

Le premier texte de l'Algérie indépendante relatif aux noms de lieux et plus particulièrement sur l'odonymie se résume à ceci : une rue peut ne pas avoir de nom et/ou peut continuer à avoir son ancien nom colonial. En 1981, un autre texte portant établissement d'un lexique national des noms de villes, villages et autres lieux¹ parut. Néanmoins, environ 300 autres rues continuent d'avoir des noms datant de l'époque coloniale. Atoui arrive à cette curieuse conclusion, l'Algérie indépendante a été – baptisée, mais pas dénommée. A l'appui de sa démonstration, la faiblesse de la densité toponymique entre deux quartiers d'Alger, l'un ancien et l'autre nouveau : *Bab el Oued* et *Badjarah*.

Conscientes de l'importance des toponymes aussi bien au niveau national qu'international et afin de se conformer aux recommandations des Nations Unies relatives à la normalisation des noms géographiques, les autorités politiques du pays ont mis en place depuis déjà 1998, une Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (CPST).

Pour Foudil Cheriguen, les données géographiques et anthropologiques se conjuguent dans la formation et l'application du nom (propre). Plus un lieu est socialisé, commun, plus il implique un nom propre. De façon générale, on peut dire que c'est la variété des langues et des vocabulaires en contact qui rend opaque la souche la plus ancienne qui continue à exister sous une forme à la fois constante (des noms, des éléments radicaux peuvent persister) et transformée (car des éléments morphologiques relevant des langues vécues plus tardivement peuvent s'y être ajoutés), exemple : *iger*, *ifires*, *ifilku*, respectivement du latin *ager*, *pirus*, *falco*, souvent repérables en toponymie et microtoponymie du domaine kabyle. C'est dire la pertinence d'une typologie des variations dialectales qui peuvent être de trois types : celles d'un même domaine linguistique (une même langue, au sens large); celles relevant de deux domaines linguistiques relativement distincts (berbère – arabe) et enfin, celles relevant des apports individuels et/ou des dénominations officielles. La toponymie peut éclairer des éléments dialectologiques et inversement. Ainsi en Algérie, on peut supposer que plus on s'éloigne du centre vers l'est et vers l'ouest, plus la différenciation s'accroît de manière relativement proportionnelle, en ce sens que la variation devient plus importante au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre. Un même réalisation toponymique, dès lors, peut avoir des variantes lexicales et sémantiques: un même mot, un même nom peut avoir des signifiés différents selon les parlers et les régions. En outre, d'autres articulations relèvent aussi bien de la variation que de la modification: un relevé des microtoponymes (noms de champs) entourant le village de Tala-Tagout sur un

¹ Décret n° 81 27 du 07/03/1981

rayon d'environ 3 Kms et demi permet de constater ce qui est plus qu'une variation: la modification des microtoponymes due à la transcription francisée seule en usage dans les cartes et les cadastres : *Azrinouh*, est décomposable en *azru*, « rocher » et *Nouh*, « de Noé ». Il conclut que les données dialectologiques et anthropologiques ne servent pas la toponymie de manière parallèle ou égale. Ces deux sortes de données peuvent se compléter comme elles peuvent se contredire. Car si la dialectologie moderne, d'inspiration linguistique privilégie la synchronie, c'est sur la méthode historique, donc diachronique, que repose l'anthropologie.

De la variation dialectale travaillée par l'histoire et la géographique, qu'en est-il du contexte violent, physique et symbolique, que décline le rapport onomastique / politique ? Yermèche répond à la question : comment est structuré le système patronymique algérien (noms de familles) ? Le système anthroponymique algérien traditionnel, de type agnatique, est fondé sur la notion de famille, de groupe et de tribu. Les personnes se désignaient et étaient désignées essentiellement par rapport à leurs ascendants directs (père, grand-père etc...) par exemple *Ali ou Omar n'Amar* « Ali fils de Omar fils de Amar », *Ramdane ben Kaddour ben Yazid* « Ramdane fils de Kaddour fils de Yazid ».

La loi du 23 mars 1882 qui consacre l'état civil en Algérie et inaugure une nouvelle forme de désignation de type patronymique (un même nom va servir à désigner les différents membres d'une même famille), a eu entre autres effets de bouleverser les habitudes nominatives alors en vigueur, du moins dans leur inscription administrative. En effet, l'instauration de l'état civil en Algérie a généré des pratiques anthroponymiques d'un autre ordre qui se sont depuis, cristallisées dans les patronymes; l'une d'elles et qui fait l'objet de son travail est celle qui consiste à adopter un toponyme (ou nom de lieu) comme patronyme (ou nom de famille). Dans la tradition onomastique algérienne (tant de souche arabe que berbère), ce procédé est relativement nouveau, contrairement au passage de l'anthroponyme au toponyme qui, lui, est d'un usage courant (une base ethnique servant souvent à nommer un territoire ou un lieu).

Son étude a pour objet l'élaboration d'une typologie des patronymes algériens à base de noms de lieux à partir d'un corpus d'environ 70 000 noms de famille, en mettant l'accent sur le caractère historico-politique et social qui a prévalu dans le choix (si choix il y a) de ces patronymes. Ces noms de personnes issus de noms de lieux, qu'elle appellera « anthropotoponymes », s'inscrivent dans un temps précis de l'histoire de l'onomastique algérienne et dans une conjoncture politique particulière, à savoir celle de l'imposition du système patronymique à tous les Algériens par une instance coloniale (française en l'occurrence). Ce mode de nomination patronymique à base toponymique pourrait avoir constitué un geste politique de résistance au colonisateur, une manière de substituer son identité à une armée étrangère. Il serait également la représentation linguistique d'une forme d'affirmation identitaire et de sauvegarde de cette identité par l'expression de l'attachement à la terre des aïeux. Son hypothèse est la suivante: peut-on, à cet égard, considérer les patronymes à base toponymique comme une réaction à une opération de « fait

accompli » ? Le choix d'un toponyme comme patronyme dans le cas de l'Algérie, n'est pas, à notre sens, ni fortuit, ni dénué de sens. Si l'état civil a été un moyen pour l'administration française de recenser, d'identifier et de localiser les populations indigènes (M. Lacheraf: 1998, 170), il est également perçu par celles-ci comme une opération de dépossession de l'entité identitaire algérienne par le changement des habitudes nominatives. De ce fait, pour contourner cette politique de « fait accompli », certains Algériens se sont attribués des patronymes à base toponymique qui symbolisent ainsi leur attachement à leur identité et marquent leur opposition à un système imposé.

Toudji étudie l'onomastique libyco-berbère qui, d'une manière générale, précise-t-il, a suscité très peu d'études spécialisées. Par contre, un certain nombre de documents nouveaux, ont été signalés et une quantité d'observations, plus ou moins pertinentes, sont à glaner dans divers travaux. Son corpus, contenant 108 unités anthroponymiques, a comme base les inscriptions libyques recueillies par Jean-Batiste Chabot (Recueil des inscriptions libyques, 1940-41) où les noms sont transcrits en caractères latins, mais la langue est le libyque. De quelle manière l'approche lexicosémantique de l'anthroponymie libyque pourra-t-elle nous permettre d'accéder aux anciens registres de la langue des anciens Libyens ? Comment sa contribution au déchiffrement des textes libyques pourrait être envisagée ? Quels seront les éléments archéologiques, linguistiques ou autres pouvant pallier aux différentes interrogations auxquelles se confronte l'écriture libyque ? De nombreux protohistoriens (M. Hachid, H. Lhote...), s'accordent désormais à reconnaître le caractère très ancien de certaines attestations épigraphiques dans les zones sahariennes.

L'analyse de l'anthroponymie libyque développée dans sa contribution met en évidence une réelle permanence de cette entité onomastique; non seulement, ce corpus "berbère" de l'anthroponymie antique s'intègre dans un même modèle d'explication linguistique, mais les formes elles-mêmes se retrouvent souvent identiques à travers les siècles. Une permanence structurale et lexicosémantique qui va même, dans quelques cas favorables, jusqu'à la période actuelle (cas de "Yidir"). L'anthroponymie a montré que même après plusieurs siècles de présence romaine, les masses rurales nord-africaines se réfèrent toujours à des modèles linguistico-culturels berbères. Il en est de même des pratiques onomastiques berbères dans les milieux fortement influencés par la culture punique. En dépit des mises en morphologie successives, depuis des générations, l'entité linguistique anthroponymique n'a jamais connu de rupture. Malgré l'implantation de la civilisation punique dans la région, les Berbères sont restés fidèles à leurs traditions et coutumes. Ces anthroponymes se chargent de toute une série de significations symboliques et de valeurs affectives. Certains possèdent une charge poétique très grande, et sont le point de départ de toute une série d'évocations, parce qu'ils se rattachent à une histoire, collective ou personnelle. De ce fait, l'anthroponyme libyque a été le vecteur d'une dimension symbolique, qui a grandement contribué au processus de cristallisation de l'identité berbère.

Au niveau du sens, les formes anthroponymiques puisent principalement, dans des champs lexicaux valorisants, référant à des caractéristiques ou actions positives des individus. Concernant les structures anthroponymiques caractérisant la période antique, les différentes formes attestées se présentent sous des formes diverses : verbale simple, complexe, nominal simple, nominal complexe, nominal dérivé, complexes négatifs, complexes avec déterminant.

Ce genre d'application montre toute l'importance des études comparatives inter-dialectales et les services qu'elles peuvent rendre, pour accéder aux anciens registres de la langue. De ce fait, malgré la dispersion géographique et en dépit de la faiblesse des échanges, les données structurelles fondamentales restent les mêmes partout: le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlers berbères est tout à fait étonnant eu égard aux distances et vicissitudes historiques. La richesse de l'onomastique libyque apparaît dans le fait que rares sont les noms attestés deux fois. Parmi eux, on trouve: *Isli, Aksil, Tilelli, Tumert, Tasekkurt, Irnaten*, etc. Aujourd'hui, en explorant les différentes sources onomastiques libyques (rendues en latin / sémitique, etc.), complétées par des études anthroponymiques du Moyen-Âge et de l'époque moderne, l'on pourra, avec de fortes chances, éclairer un tant soit peu « les siècles obscurs » de l'histoire de la langue libyque (berbère).

Mebarek, eu égard aux formes archaïques que recèle la toponymie et l'ethnonymie antique interroge les matériaux onomastiques existants en Orient et ayant un rapport avec l'Afrique du Nord. Si les écrits sur l'onomastique font cruellement défaut, aussi, suggère-t-elle, il est très difficile de parvenir à restituer les ethnonymes et les toponymes anciens. Heureusement, le langage oral en a préservé une grande partie et les écrits actuels « dans des langues autres » n'ont pu réussir à les « effacer ». La découverte des inscriptions libyco - berbères et les dénominations que l'on trouve en Orient dans les écrits cunéiformes ou autres, ainsi que dans les écrits traduits des hiéroglyphes égyptiens nous apportent des renseignements inestimables, car ces deux grandes civilisations ont été confrontées, durant des millénaires à des peuples africains, surtout nord-africains et sahariens. A partir des ethnonymes Sargon et Asarhaddon, noms de dirigeants d'empires ou de royaumes construits en Orient. Le premier (2334 - 2279 av.J.C.) fonda le premier empire sémitique en Mésopotamie dit vieil akkadien (Akkad, Sumer, Suse, Susiane...). Sargon II régna en Assyrie (721-705 av.J.C.). Pourquoi des rois orientaux porteraient-ils des noms ayant une signification en berbère ? Quelle est alors l'identité des Aamou, des « Habitants-du-sable », contre qui Pharaon doit mener des expéditions nombreuses. *Tjébé mou* suggère donc une désignation actuelle *Aît Hamou* remontant à des millénaires en arrière. Cette valeur /j/ de J se retrouve dans certains prénoms d'essence religieuse monothéiste comme *Joseph* (en français) et *Youssef* (en arabe), *Jésus* (en français) et *Aïssa* (en arabe) (Bible, Ancien Testament et Coran). Pourquoi le langage du désert arabe serait-il un idiome amalgamant des langues africaines : berbère, vieil égyptien, ancien « éthiopien » ? On peut donc supposer très vraisemblablement que les populations africaines se déplaçaient : la frontière entre l'Afrique et l'Asie était

très mince surtout au niveau du désert saharien et du désert arabe, où la Mer Rouge pouvait permettre aux populations, même sur des embarcations les plus rudimentaires, d'aller et venir à leur guise. L'Égypte ne mentionne d'ailleurs que ses victoires sur « les étrangers » et rarement ses défaites, comme si le seul fait de les rapporter pouvait nuire au bon fonctionnement des institutions égyptiennes : « l'écrit prend forme et devient réalité ». De nouveaux venus prennent le contrôle d'un système existant, c'est ce qui s'est passé vers 1700 en Égée, sur le rivage syro-palestinien, en Égypte et en Mésopotamie. Ces nouveaux venus, Kassites ou Hyksôs dont la résonance /ks/ signifiant « paître » en berbère semble justifié puisqu'ils sont appelés rois - pasteurs par l'ensemble des égyptologues et des sémitisants : pasteurs kassites et pasteurs hyksôs. Selon les chroniques égyptiennes de la fin du troisième millénaire et du début du deuxième, les Sahariens possèdent chars, chevaux et ustensiles en métal (présence signalée avant le début de l'invasion hyksôs en Égypte). À la XII^{ème} dynastie égyptienne, le pouvoir central est affaibli mais les institutions restent stables et durant cette Deuxième Période Intermédiaire (1700-1560), une soixantaine de souverains, tant étrangers qu'Égyptiens, vont se succéder pendant cette période (D. Valbelle). Considérés comme des Libyens (Hanotaux Gabriel), les Hyksôs installés à l'est du Delta se seraient introduits en Égypte. Ahmosis et son armée ne se contentèrent pas de récupérer les territoires occupés et atteignent même le pays désigné comme étranger par le signe des trois montagnes: *Khent-he-nefer*. Son hypothèse : comme les Kassites, ils sont des envahisseurs nord-africains et sahariens apportant au monde oriental et égyptien des innovations qu'ils ne connaissaient pas : le char de guerre attelé à des chevaux et peut-être aussi l'écriture alphabétique.

Benramdane s'interroge, à partir d'un relevé systématique et détaillé d'un espace historique connu : Tihart/Tihert/Tiaret, lieu d'implantation du premier état musulman au Maghreb central en 761 (144 de l'Hégire), sur le contact des deux systèmes linguistique, leur cristallisation dans la dénomination des lieux et du processus de substitution et d'hybridation qu'ils ont développés. C'est dire qu'à la suite de cette conquête et de son emprise linguistique, un grand nombre de noms de lieux ne conservent plus leur appellation primitive. Un procès de substitution se met en place dans la nomenclature toponymique de la région. Dans un espace où des langues sont en contact permanent, les noms des lieux pénètrent rarement tels quels dans la nouvelle langue. Si leur sens paraît apparent, ils sont généralement traduits: substitution de formes, si l'on veut, mais en réalité, ils subissent une assimilation sémantique. Dans le contexte maghrébin, il se peut même que certains toponymes arabes ne soient que la traduction d'une forme initiale berbère (Pellegrin, 1949). Ceci explique, comme il le démontre, le nombre très restreint de mots simples et de dérivés dans la formation arabe. Le contingent prédominant est celui des composants à deux, trois et même, dans certains cas, quatre éléments, dont l'un d'entre eux est un macrotoponyme = djebel (jbel): « montagne, chaîne de montagnes », aïn ('ayn): "source, fontaine", oued (wed), employé couramment avec le sens de cours d'eau permanent ou temporaire, koudia (kudya): « colline, mamelon

isolé » etc. Tous ces noms génériques sont suivis, de manière générale, d'un déterminatif berbère ou arabe. Les toponymes « urbains » médiévaux de la Cité de Tihart, présentés au début de son article, disparus avec la destruction de la ville par les Fatimides, recèlent des articulations lexico - sémantique très intéressantes dans la mesure où l'on est au tout début de l'arabisation linguistique du Maghreb central. Le type de substitution le plus efficace décrit, dans l'analyse de Benramdane, est celui du culte des saints remplaçant les appellations originaires : noms à base de Sidi, Lalla, Mqam, Redjem, etc.

Si le mouvement d'islamisation et le procès d'arabisation qui en découlait a été plus rapide dans les plaines que dans les montagnes (Galand, Chaker, 1990) comment l'a-t-il été dans les Hauts Plateaux et sur les voies de communication Tell/Sahara La période médiévale a vu donc se cristalliser les dernières formations toponymiques libyco-berbères. En même temps, elle a vu naître les premiers toponymes à valeur religieuse musulmane. Le pourcentage très élevé de vocables à caractère religieux relevé dans une partie du corpus et dont la densité maximale coïncidant avec les territoires des tribus berbères au VIII^e siècle des *Meknassa*, *Louata*, *Méghila*, *Beni Louma*, *Mezata*, *Beni Médiene*, etc., laisse supposer que l'islamisation puis l'arabisation a été aussi plus rapide dans les régions marquées ou ayant eu des traditions religieuses, attestées du reste par les auteurs latins, dans le culte de type monothéiste (Camps, 1977). Les territoires et tribus citées, bien que situées sur des régions montagneuses ou relativement montagneuses, étaient aux abords d'un important centre religieux chrétien: *l'évêché de Columnata*. Son hypothèse est qu'il n'est donc pas impossible que les territoires situés aux alentours d'institutions religieuses chrétiennes soient aussi un facteur qui a favorisé l'arabisation linguistique, précédée par la conversion à l'islam, compte tenu du fonds commun que ces deux religions véhiculaient. Comment est formée cette toponymie de souche arabe ? Quels sont ses domaines sémantiques dominantes ? Comment se décline la variété lexicale dans la dénomination du relief ? Quelles sont les formations toponymiques de souche arabe dialectale algérien ? Comment se présente les formes hybrides, dérivés et composées des toponymes de la région à travers les noms à caractère religieux et mystique, des anthroponymes, des établissements humains, (*Douar*, *Beni*, *Ouled*, *douï*), des noms de relief (*djebel*, *kondia*, *kef*, *Draa*, *Chabet*, etc.), des noms de cours d'eau, des noms qui réfèrent au monde animal et végétal, etc. ?

Sadek Benkada inaugure, en quelque sorte, l'étude de la toponymie algérienne de souche espagnole. La présence espagnole a duré près de trois siècles, avec les deux occupations d'Oran et de Mers-el-Kébir de 1505 à 1708 et de 1732 à 1792; et qui, de l'avis d'un des meilleurs spécialistes actuels de la présence espagnole à Oran, aurait constitué en son temps, «une expérience historique qui n'a guère d'équivalent.» Si les sources historiques espagnoles de nature diverse : archives diplomatiques, documents cadastraux et fiscaux, rapports des gouverneurs, relations de voyage, ouvrages historiques, et particulièrement les plans et cartes (M. de Epalza , J.B. Vilar: 1988, 12) ont permis un début prometteur d'une nouvelle lecture de l'histoire de

l'architecture et de l'urbanisme d'Oran, durant les deux occupations espagnoles, le rapport de Joseph de Armaburu (1741) représente de ce point de vue un exemple, parmi tant d'autres, de ce que peuvent contenir les très nombreuses sources historiques espagnoles concernant l'histoire de l'Algérie, et de manière particulière, la région d'Oran. Ces sources demeurent pour la plupart encore inexploitées sur le plan de l'analyse onomastique (odonymie, anthroponymie, ethnonymie, toponymie...). Benkada travaille sur un premier corpus, en exploitant une forme des sources historiques dont disposent amplement les dépôts d'archives espagnols que sont, en fait, les rapports des gouverneurs généraux commandant les places d'Oran et de Mers-el-Kébir. Joseph Basilio de Aramburu, Lieutenant général, quatrième Commandant général ou Gouverneur d'Oran et de Mers-el-Kébir, depuis 1732, fut nommé en 1738, où il succéda au marquis de Villadarias. Pour pouvoir donner une idée de l'importance de la toponymie locale « espagnole » ou hispanisée à cette époque, le paysage toponymique est décliné sous les catégories traditionnelles: macro- toponymes : noms de villes, villages, agglomérations, micro-toponymes, hydronymes, noms de plaines, points de la côte maritime, etc. Ainsi, à travers des noms locaux transparaissent l'écriture des formes hispanisantes : Alcala / El Guela :Kalaâ des Beni Rached (Mascara), Arseu (puerto de) : Arzew, Borx / El Bordo : El Bordj (Mascara), Busfar : Bousfer, Canastel (ou Krestell)/ Krichtel actuel, Marina : Maghnia, Mazarquivir : Mers-el-Kébir, Mostagan : Mostaganem, Tenez : Tènes, Tremezen / Tremcen = Tlemcen, Gualaza : tribu des Oulhasa, Venisnus: Beni Snous (Tlemcen).

Toujours centrant sa réflexion sur les noms de famille algériens, Yermèche revient sous un autre angle d'attaque : est-ce que l'état civil algérien est une entreprise politique et administrative d'assujettissement ? Par la loi du 23 mars 1882, l'administration française instaure l'état civil « des indigènes musulmans d'Algérie ». L'article 14 de la même loi insiste sur le caractère obligatoire du port et de l'usage du nom patronymique et sur l'interdiction à partir de la date d'homologation du patronyme, de nommer les individus par « d'autres dénominations que celles portées dans leurs cartes d'identité », sous peine d'amende. Yermèche, à partir d'un relevé systématique de milliers de patronymes, dégage les catégories sémantiques organisatrices du système patronymique algérien : les noms théophores à base d'Allah et Rabbi. Morphologiquement, ces noms composés, dont les éléments sont amalgamés, sont formés soit d'un syntagme prépositionnel dont les composants sont un nom commun et le nom Allah, soit d'une phrase complète (sujet, verbe, complément). *Saadallah* « la chance de Dieu » ; *Reẓkallah/ Rabahallah* « le bien de Dieu » ; *Charaallah/ Charaallah/ Charallah/ Charrallah/ Cherrallah* « la justice de Dieu » ; *Kherfellah/ Kbalfallah* « le partage de Dieu », *Benkelfellah/ Benkelfallah/ Benkhalfallah/ Benkberfallah/ Benkberfella* « fils du partage de Dieu » ; *Atallah/ Attalah / Attallah/ Attaallah* « le don de Dieu » / Dieudonné ; *Benattallah* « fils du don de Dieu » ... Ce procédé de construction des noms théophores s'est élargi au nom d'origine hébraïque « Rab » « Dieu » cristallisé dans la forme composée Rabbi « mon Dieu », doublet de Allah en arabe dialectal et en kabyle

dont il est la forme la plus fréquemment utilisée. *Rabbi* entre dans des combinaisons complexes à savoir des syntagmes entiers. *Benabedrabou* « fils du serviteur de son Dieu » *Djaborrebi/ jaborebbi / Djabourrebi* « mon Dieu l'a apporté ». Les domaines sémantiques sont présentés, avec moult exemples, comme suit : patronymes construits sur la base d'un vocabulaire religieux, en référence aux différents noms du prophète et à ses qualificatifs, noms de prophètes des différentes religions monothéistes, patronymes à base de noms de plantes, d'objets et d'animaux, patronymes à bases de diminutifs et d'hypocoristiques, patronymes en *Ogli* et *Dji* « fils de », patronymie à base toponymique et, enfin, les noms obscènes et injurieux.

Atoui et Benramdane, dans une contribution commune, pose la problématique de la normalisation de la dénomination des lieux et des espaces, en Algérie, dans le cadre de la mondialisation. A cet égard, la question de la normalisation de la dénomination n'a pas un intérêt uniquement scientifique, mais elle relève de la plus haute importance quand il s'agit de télécommunications, de médias étrangers, de sécurité aérienne et maritime, de cartographie internationale, de transport international, de tourisme, etc. Comme le souligne Dorion, l'enjeu toponymique, dans le contexte de la mondialisation des échanges, revêt une grande importance quantitative, doublée, « d'une importance qualitative qui tient au caractère patrimonial et identitaire de la toponymie, reflet et mémoire des sociétés qui l'ont produite et conservée ». L'anglisation des dénominations autochtones (endonymes) dans les carrefours de l'information, les réseaux de l'aviation aérienne et maritime, les annuaires téléphoniques, les documents cartographiques, les atlas géographiques, y compris ceux confectionnés par les organismes internationaux et les organes régionaux est en train de s'imposer comme une donnée évidente de l'univers mondial cognitif onomastique : celle d'une trans-frontaliérité et d'une transnationalité à large consommation.

A l'échelle nationale, quand bien même on reconnaîtrait la nécessité stratégique économique, utilitaire et pratique de la toponymie dans le champ de la communication sociale : orientation, repérage, identification, service autant de prestations, si elles sont appréciées à leur juste valeur, rendront de grands services à la société et à la gestion de son espace. La dénomination et sa gestion relève désormais du fonctionnement moderne de la société. La crise de la dernière décennie en Algérie, le tremblement de Boumerdes de mai 2003, la disparition des touristes dans le grand désert algérien ou carrément leurs kidnapping comme celui de 2004 montrent de manière irréfutable l'intérêt de la connaissance des lieux et surtout de leurs dénominations pour la localisation en toute rapidité et sûreté de tout événement à caractère national ou international, quelque soit sa nature.

Pour un pays comme l'Algérie, il en est de même ou à un degré moindre pour les pays du Maghreb et africains, toute la difficulté est de gérer à la fois la patrimonialisation d'un passif colonial, le caractère plurilingue et multilingue de la société et les impératifs de normalisation dans le cadre de son développement. La multiplicité des écritures dans la transcription graphique

arabe et arabisée, française et francisée des noms propres algériens, avec des variantes morphologiques incohérentes et arbitraires d'un même nom, y compris ceux figurant dans les documents officiels, à laquelle il faut ajouter les autres lacunes de normalisation dans l'attribution, la débaptisation / rebaptisation des noms de lieux est symptomatique de la gestion de l'économie générale des noms algériens. Pour des raisons historiques d'administration coloniale, le fonds cartographique encore en usage aujourd'hui, est élaborée dans la langue française. Au delà du caractère technique des problèmes inhérents à tout dispositif de transcription/ translittération des noms étrangers dans une langue- cible, le cas de la toponymie algérienne est complexe, car soumis, dès le départ, comme l'état civil, à des présupposés idéologiques et historiques.

Le Groupe des Experts des Nations Unies chargé des systèmes de translittération a mis au point plus de 65 systèmes d'écritures non latins. 28 de ces systèmes ont été adoptés par les pays concernés parmi lesquels celui de la langue arabe dénommé « Système de Beyrouth », adopté par les pays arabes en 1971, amendé en 1972. C'est un système mis en point conjointement par le PCGN (Grande Bretagne) et le BGN (USA) en 1956, revue et adopté par le Groupe des Experts de la Conférence des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques par sa résolution N°II / 8 en 1972.

Atoui et Benramdane font une présentation des systèmes de translittération en usage, IGN et celui de Beyrouth amendé. La simple juxtaposition de ces deux tableaux laisse transparaitre une remarque de taille : le système de Beyrouth présente une nette unicité (à l'exception de ch / sh) des caractères translittérés que celui de l'IGN. La multiplicité des traits dans le système IGN touche aussi bien les consonnes, les voyelles que les signes diacritiques. La glottale (hamza) n'est pas notée. Les deux systèmes ne rendent pas compte de la réalisation du « g » maghrébin, identifiable dans Houggar (Hugar), Bouguirat (Bugirat)... Actuellement, les pays du Maghreb, moins la Libye, s'il n'ont pas jusqu'à ce jour adoptés officiellement de système de translittération, ils n'utilisent pas moins en partie le système français, alors que ceux du Machreq, utilisent pour la plupart le système de Beyrouth, système inspiré de la phonologie anglo-saxonne.

Guechi inaugure les travaux sur l'anthroponymie durant la période ottomane. Centrée sur la ville de Constantine, examinant 12 000 noms masculins et féminins, à partir des rubriques contenues dans les actes de mariages (nom du conjoint / nom du père / nisba / métier), elle annonce que déjà, à cette époque, on peut dire que, du point de vue historique, les prémisses de la constitution de la formation patronymique étaient déjà présentes dans les usages onomastiques, notamment à partir des noms de métiers, et de régions: *Hocine bel Mokhtar al Tabal* (de *tbal*: « tambour »), *Ali ben Ahmed al Alaloni el Gharabli* (« fabricant de tamis »), *Mouhassine bel Kessir al Manzili el Tebessi* (de *Tebessa*)... Les résultats de recherche de l'historienne constantinoise sont d'une importance capitale dans la compréhension du processus de formation de la

patronymie locale, si cette dernière avait connu une évolution un tant soit peu naturelle, comme il a été relativement le cas pour le Maroc et la Tunisie.

Les systèmes de référenciation sémantiques des prénoms de deux régions de l'ouest algérien Beni Achir et Tlilat, entre 1954 et 1962 ont été décortiqués par Dadoua. La significations des formes prénominales du point de vue psychologique et linguistique, avec une mise en valeur de l'acte de nommer en rapport avec les conditions historiques, les circonstances culturelles et les charges symboliques et civilisationnelles, est illustrée par l'intrusion de nouvelles appellations, en rupture avec le mode de nomination traditionnel. A partir d'un relevé systématique des prénoms des deux régions citées, entre deux dates fortement historicisées : 1954, début de la révolution armée et 1962, année de l'indépendance, Dadoua dégage les régularités des usages prénominaux en relation avec l'histoire contemporaine, exemple de l'usage des noms comme: *Djamel Abdel Nasseur*, *Mohamed V*, *Ben Bella*, allusion à des personnalités marquantes du mouvement panarabiste des années 1950 et de l'indépendance, ou des entités abstraites, comme *Houria* « libre », *Nacéra* « victorieuse ».

Dans le même ordre d'idées, mais sur une longue période (1901-2001), Djebbes interroge l'usage des prénoms dans la ville de Constantine à la lumière de la triangulation espace social / patrimoine local / culture individuelle. En un siècle, y a-t-il eu rupture, mode ou création dans les prénoms locaux ? Quels déterminismes établir entre les différentes périodes historiques marquantes de l'histoire de la région et du pays (1920 - 1945 – 1954 – 1962 – 1990 – 2000) et le choix des prénoms ?